

Messes du dimanche

Samedi : 18h à Saint-Rémy
Dimanche : 10h à Saint-François-d'Assise
11h30 à Saint-Rémy
18 h à Saint-François-d'Assise

Messes en semaine

Mercredi : 12h05 à Saint-François-d'Assise
Vendredi : 19h à Saint-François-d'Assise

Réconciliation

- Vendredi : 18h à Saint-François-d'Assise
- Sur rendez-vous auprès du secrétariat

Chapelet

Lundi : 17h30 à Saint-François-d'Assise

Rosaire

Mardi : 18h à Saint-François-d'Assise

Adoration

Vendredi : 18h à Saint-François-d'Assise

**Messes au Prieuré Sainte-Bathilde -
Bénédictines de Vanves**

Du lundi au vendredi : 18h-Vêpres/18h30-Messe
Samedi et veille de solennité : 12h
Dimanche : 10h

AGENDA

◆ **Lundi 19 mai** - De la férie et saint Yves,
juge puis curé, †1303, Tréguier.

◆ **Mardi 20 mai** - De la férie et saint
Bernardin de Sienna, prêtre (franciscain),
†1444, L'Aquila (Italie).

◆ **Mercredi 21 mai** - De la férie et les Martyrs
du Mexique, saint Christophe Magallanès,
prêtre, et ses compagnons, †1926-1928

◆ **Jeudi 22 mai** - De la férie et sainte Rita,
mère de famille puis religieuse augustine,
†1453, Cascia (Italie).

◆ **Vendredi 23 mai** - De la férie

◆ **Samedi 24 mai** - De la férie

◆ **Dimanche 25 mai** - 6e dimanche de
Pâques

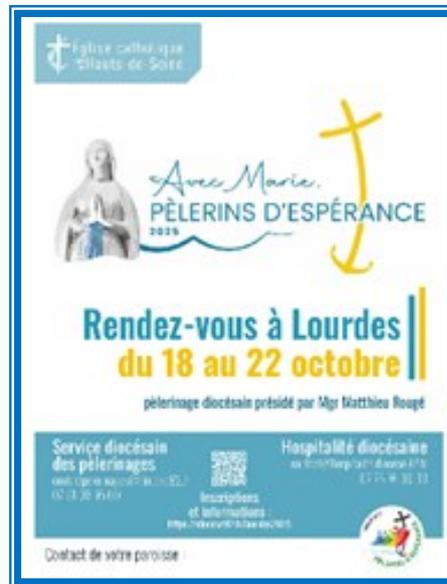
PREMIÈRES COMMUNIONS

Samedi 24 mai à 18h à Saint-Rémy

Dimanche 25 mai à 10h à Saint-François-
d'Assise

MESSE DE L'AUMÔNERIE:

Dimanche 25 mai à 18h à Saint-François-
d'Assise

5ème dimanche de Pâques

Le Service des Pèlerinages, en collaboration avec l'Hospitalité 92, vous convie au

**Pèlerinage Diocésain
2025 à Lourdes
Les inscriptions ouvrent !**

du samedi 18 au mercredi 22 octobre 2025,

présidé par notre évêque Mgr Matthieu Rougé.

Thème 2025 : "AVEC MARIE, PELERINS D'ESPERANCE "

Ce pèlerinage est ouvert à tous, personnes valides, enfants, adultes, familles, hospitaliers, malades et handicapés.

Infos et renseignements sur le site du diocèse :

<https://diocese92.fr/lourdes-2025/>

Bulletin d'inscription dans les paroisses.

Service des pèlerinages : 07 81 38 95 09 ou pelerinages@diocese92.fr



Ah, le joli mois de mai.

Mois de la fête des mères, mois de Marie !

Comment marquer ce mois si spécial auprès de notre « maman du ciel » ? Peut-être en lui offrant des fleurs ? Eh bien l'étymologie du terme « chapelet » prend ce sens : le chapelet était une coiffe ornée de fleurs qui était un cadeau présenté à la bien-aimée. Le Rosaire devient alors la couronne de roses offerte à la Très Sainte Vierge.

Une application pour téléphone dédiée au chapelet, qui permet notamment de faire des groupes de "chapelet vivant" (en s'inspirant directement du rosaire vivant de Pauline Jaricot), vous invite à rejoindre les groupes de chapelets vivants de notre paroisse !

- 1) Si nécessaire, téléchargez l'application (<https://api.rosario.app/invite/0305955>).
- 2) Rejoignez le groupe paroissial, en choisissant l'option « J'ai un code d'invitation ».
- 3) Rentez le code d'invitation : **0305955**, pour notre paroisse de Vanves.



Rejoignez le Pèlerinage diocésain Jubilé 2025

Samedi 17 mai à Saint-Sulpice

RDV à Saint-Rémy à 8h30 ou
à Saint-François-d'Assise à 8h40

Prévoir un pique-nique

- ◆ Suivez notre drapeau pour cheminer en paroisse vers Saint-Sulpice.
- ◆ Si vous rejoignez directement Saint-Sulpice : arrivez à partir de 14h.
- ◆ Démarche jubilaire dans l'église Saint-Sulpice entre 14h30 et 16h30.
- ◆ Messe diocésaine à 16h30 présidée par Mgr Matthieu Rougé.
- ◆ Retour par ses propres moyens à l'issue de la messe (Métro, Bus, etc.)



Kermesse Paroissiale Samedi 14 et Dimanche 15 juin à Saint-François-d'Assise

La traditionnelle kermesse paroissiale aura lieu les samedi 14 juin et dimanche 15 juin.

Vous y retrouverez vos stands préférés : friagerie, bar, pâtisserie, brocante, sans oublier pour les plus jeunes la structure gonflable et de nombreux jeux !

Dans les semaines qui arrivent vous serez sollicités pour la tombola... 100% des gagnants ont acheté au moins un billet, alors n'hésitez pas.

Mais la kermesse ne peut avoir lieu sans aide ; nous avons besoin de vous avant, pendant et après la kermesse :

- pour monter la kermesse le lundi 9 juin à partir de 15h.
- pour tenir les stands pendant la kermesse.
- pour ranger la kermesse le dimanche 15 juin à partir de 17h30.

et d'autres possibilités en se rendant sur le lien suivant :

Vous pouvez apporter à l'accueil de Saint-François-d'Assise aux horaires d'accueil, livres, jeux, objets pour la brocante (propres et en bon état), petits meubles, etc.



Veillée de Prière pour la Vie

**Mercredi 21
mai, 19h30,
Notre-Dame-de
Paris**

(métro Cité ou RER C Saint-Michel Notre-Dame)

La prochaine Veillée de prière pour la Vie, à l'invitation de l'ensemble des évêques d'Ile-de-France, aura lieu le mercredi 21 mai à 19h30 à Notre Dame de Paris sur le thème « Bâtisseurs de l'amour, vivons l'espérance ! ».

Au programme: des témoignages, des chants, de la louange, de l'adoration

Prier avec la communauté de La Xavière

Mercredi 21 mai 20h-21h30

Les xavières : 5 rue d'Issy, 92170 Vanves

La communauté de La Xavière nous invite à un temps de prière, avec la Parole de Dieu. Cette prière sera suivie d'une tisane partagée.



Ecole de prière pour les jeunes

Une Ecole de Prière des Jeunes est un séjour à dominante spirituelle pour des enfants et des jeunes de 7 à 17 ans, filles et garçons. C'est un temps festif de partage et de prière.

2 possibilités cet été :

- Séjour avec hébergement du 13 au 19 juillet à Notre-Dame de l'Ouïe (91),
- Asnières : accueil sans hébergement du 6 au 11 juillet (St-Joseph-des-4 Routes).

Inscriptions : <https://diocese92.fr/dossiers/epj/>

Plus de 17 ans, motivé et dispo ? deviens animateur, les jeunes t'attendent : animer un grand jeu, ateliers, veillées, encadrer la vie quotidienne, travailler en équipe...



Formation « Bâtir sur le Roc »

Les inscriptions pour l'année prochaine sont
ouvertes !

Vous désirez mieux connaître Jésus-Christ et approfondir votre connaissance de la foi chrétienne, vous souhaitez consolider votre foi pour mieux en vivre et servir l'Église, la formation théologique en trois ans **Bâtir sur le Roc** est faite pour vous ! **Au programme** : 2h30 de cours par semaine.

**Le lundi 20h-22h30, à Issy-les-Moulineaux
ou le jeudi 13h-15h30 à Nanterre**

Date limite des inscriptions : 30 septembre 2025

Infos et renseignements : www.batirsurleroc.com et formation@diocese92.fr



La paroisse
est sur
O'Clocher



Saint-Rémy ♦ 17, place de la République ♦ 01.46.45.94.55
Saint-François d'Assise ♦ 92, rue Sadi Carnot ♦
secretariat@paroisse-vanves.fr <http://paroisse-vanves.fr>

Aumônerie de l'Enseignement Public ♦ 07 60 31 92 92
aumonerie.vm@gmail.com

Paris, le 15 mai 2025

Tribune de la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) sur la fin de vie :

Les dangers d'une rupture anthropologique

La Conférence des responsables de culte en France (CRCF) – catholique, protestant, orthodoxe, juif, musulman et bouddhiste – alerte solennellement sur les graves dérives qu'implique la proposition de loi introduisant dans la législation française un « droit à l'aide à mourir ». **Derrière une apparente volonté de compassion et d'encadrement, ce texte opère un basculement radical : il introduit légalement la possibilité d'administrer la mort – par suicide assisté ou euthanasie – en bouleversant profondément les fondements de l'éthique médicale et sociale.**

1. Un langage qui travestit la réalité

La terminologie choisie – « aide à mourir » – masque la nature véritable de l'acte : l'administration volontaire d'un produit létal. **Ce vocabulaire euphémisant, que la Haute Autorité de Santé elle-même qualifie de source de confusion éthique, dénature les mots pour désamorcer la gravité morale de l'acte.** Qualifier une mort administrée de « naturelle » est une contrevérité qui vise à anesthésier les consciences et affaiblir le débat public.

2. Une rupture avec l'essence du soin

L'intégration de l'aide à mourir dans le Code de la santé publique constitue un dévoiement de la médecine. Elle heurte frontalement le serment d'Hippocrate et le principe fondamental du soin, qui vise à soulager, sans jamais tuer. De nombreux soignants expriment leur désarroi : être chargés de provoquer la mort d'un patient constitue une transgression radicale de leur mission, et risque d'instaurer une culture de la mort là où la médecine s'est toujours construite comme un service de soin à la vie.

3. Des garanties éthiques et procédurales gravement insuffisantes

Le texte actuel permet à un seul médecin d'autoriser un acte létal, sans procédure collégiale, ni évaluation psychiatrique. La Haute Autorité de Santé, dans ses avis successifs, insiste pourtant sur la nécessité absolue d'un discernement partagé, pluridisciplinaire, long et encadré. Le délai d'instruction de 15 jours suivi, le cas échéant, d'un délai de réflexion de seulement 48 heures – voire moins – va à l'encontre de tous les standards internationaux. Cette précipitation est indigne d'une décision irréversible et de la gravité de l'enjeu.

CONTACTS
RELATIONS MÉDIAS

CANDICE CASTEILEIN
Responsable du pôle médias et influenceurs
O6 23 83 81 05
candice.castelein@cef.fr

STELLA SERICOLA
Chargée de relations médias
O6 26 12 65 07
stella.sericola@cef.fr

4. Une menace directe pour les plus vulnérables

L'instauration de ce « droit » risque d'exercer une pression sourde mais réelle sur les personnes âgées, malades ou en situation de handicap. **La seule existence d'une telle option peut induire chez des patients une culpabilité toxique – celle d'« être un fardeau ».** Dans les pays où l'euthanasie a été légalisée, les demandes ne cessent d'augmenter, et on observe une baisse inquiétante de l'investissement dans les soins palliatifs. Ainsi la promesse d'un accompagnement digne tend à s'effacer derrière une option terminale présentée comme solution.

5. Une atteinte à l'équilibre entre autonomie et solidarité

La loi proposée consacre l'autonomie individuelle au détriment des liens familiaux et sociaux. Elle érige l'autodétermination individuelle en absolu en écartant toute information ou consultation de proches, de l'équipe soignante, et tout accompagnement spirituel ou psychologique. Ce faisant, elle ne tient aucun compte de la dimension relationnelle et interdépendante de l'existence humaine. Ce choix solitaire risque fort d'occasionner des traumatismes et de blessures durables, notamment dans le cas d'une découverte a posteriori du décès d'un proche aidé au suicide ou euthanasié.

Un appel à la responsabilité politique et humaine

Devant cette possible rupture anthropologique, la CRCF appelle les parlementaires à faire preuve de discernement. Légaliser la mort administrée ne sera pas un progrès, mais une régression éthique, sociale et médicale. Il faut choisir l'investissement dans les soins palliatifs, la formation à l'écoute, l'accompagnement global des personnes jusqu'à la fin de leur vie. **Ce choix est celui de l'humanité contre l'abandon, de la relation contre la solitude, du soin contre la résignation.**

Antony Boussemart, Co-président de l'Union bouddhiste de France
Mgr Dimitrios, Président de l'Assemblée des évêques orthodoxes de France
Chems-Eddine Hafiz, Recteur de la Grande Mosquée de Paris
Haïm Korsia, Grand Rabbin de France
Pasteur Christian Krieger, Président de la Fédération protestante de France
Mgr Eric de Moulins-Beaufort, Président de la Conférence des évêques de France

À propos de la CRCF :

Constituée en 2010, la Conférence des responsables de culte en France (CRCF) est une instance informelle importante qui réunit les principaux représentants des grandes religions présentes en France. Elle a pour objectif de favoriser le dialogue interreligieux, prendre des positions communes sur des sujets d'intérêt général, et dialoguer avec les pouvoirs publics dans le respect de la laïcité à la française.